



# Contrat de location Salle de la Fontaine - Cornillé

Salle communale réservée par :

M. ou Mme.....  
 - à titre individuel  
 - à titre associatif (rayé la mention inutile)

Adresse.....  
 CP+ Ville.....  
 Tel: .....  
 Mail : .....

**Objet de la location** .....

.....

**Date de la location** .....

**Date de la réservation**.....

Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie  
 au 02 99 49 52 59 ou [accueil@mairiecornille.fr](mailto:accueil@mairiecornille.fr)

Le locataire responsable soussigné s'engage par la présente à verser à la commune la somme définie avant la remise des clés. A cette somme, pourra s'ajouter, après utilisation, le montant des détériorations de toutes natures constatées. **Ce contrat doit être adressé à la mairie dans les 15 jours qui suivent la réservation.** Passé ce délai, la date réservée devient libre à une nouvelle location.

**La remise des clés pourra se faire si et seulement si le dossier est complet :**

- un dépôt de garantie d'un montant de 500 euros, à l'ordre du Trésor Public
- une attestation d'assurance responsabilité civile au nom du locataire
- le règlement d'utilisation de la salle dûment accepté et signé

*PRIX indicatif au jour de la réservation, le prix définitif sera celui en vigueur au jour de la location tel que défini par délibération du conseil municipal.*

<b>Forfait week-end</b> .....		€
Chauffage 1 jour ou 2 jours (du 01 novembre au 30 avril) .....	+	
Location de vaisselle .....	+	
Redevance pour l'enlèvement des ordures ménagères :	+	<b>20 €</b>
<b>TOTAL A PAYER :</b>		€

**Le paiement sera à effectuer à réception de la facture transmise par le TRESOR PUBLIC :**

- en ligne sur [www.payfip.gouv.fr](http://www.payfip.gouv.fr) (id structure publique : 035500)
- Par chèque bancaire libellé à l'ordre du TRESOR PUBLIC



La remise des clés se fera le vendredi ..... /...../..... à ..... heures

La remise des clés aux locataires et l'état des lieux entrant se fera la veille (le vendredi vers 16h00, selon la disponibilité de la salle).

La restitution des clés se fera lors de l'état des lieux sortant : lundi matin à 09h30.

**Nombre de personnes au repas : le midi ..... Le soir .....**

**Je CERTIFIE avoir eu connaissance des consignes de sécurité de la salle.**

Fait à Cornillé, le .....

Le locataire responsable,  
signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Le Maire,

## CONSIGNES DE SECURITE APPLICABLES A LA SALLE COMMUNALE

### NUMERO D'URGENCE

112 depuis un téléphone mobile

#### En cas de besoin

Monsieur le Maire .....	06.70.83.08.56
Madame la 1 <sup>ère</sup> adjointe .....	06.27.32.61.93
Monsieur le 2 <sup>ème</sup> adjoint .....	06.74.29.83.53
Madame la 3 <sup>ème</sup> adjointe ...	06.26.33.77.44
Monsieur le 4 <sup>ème</sup> adjoint .....	06.73.04.69.26

Toutes les portes devront rester impérativement libres d'accès pendant toute la durée de la location, afin de faciliter l'évacuation des locaux en cas d'urgence. C'est la personne louant la salle qui appelle les secours en cas de nécessité.

La salle et ses abords extérieurs doivent être débarrassés et nettoyés pour 8h30 le lundi, tout le matériel doit être remis à sa place.

Les chaises et tables doivent être manipulées avec précaution, le matériel endommagé sera remplacé au cours du marché.

Le matériel de nettoyage mis à disposition (balais, pelle, serpillière) est entreposé dans le local matériel.

Le locataire doit prévoir :

- Sacs poubelles, produit à vaisselle, torchons à vaisselle, éponges douces - Papier toilette en complément de celui fourni

- **Un maximum de 120 personnes est autorisé dans la structure**
- **Le locataire doit évacuer ses poubelles (bacs à proximité)**
- **Privilégier l'espace côté terrasse extérieure pour votre fête et fermer les portes afin de limiter le bruit pour le voisinage**
- **Prière de quitter les lieux dans la discrétion pour le bien être du voisinage**
- **Penser à bien éteindre toutes les lumières et fermer toutes les portes et fenêtres avant de quitter les lieux**
- **Les ANIMAUX ne sont pas admis dans l'ensemble du bâtiment**
- **Il est strictement INTERDIT DE DORMIR dans la salle**
- **Il est strictement INTERDIT DE FUMER dans la salle**

**Je soussigné(e) ..... reconnais avoir pris connaissance des éléments ci-dessus énoncés.**

(signature précédée de la mention « lu et approuvé »)